

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°45 du 28 novembre 2008

PARTIE TEMPORAIRE
Marine nationale

Texte n°16

CIRCULAIRE N° 0-84311-2008/DEF/DCCM/PERS/MIL

modifiant la circulaire n° 0-81903-2008/DEF/DCCM/PERS/MIL du 7 novembre 2008 relative au concours ouvert en 2009 pour le recrutement semi-direct d'officiers du corps technique et administratif de la marine.

Du 17 novembre 2008

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE LA MARINE : *sous-direction « personnel » ; bureau « personnel militaire ».*

CIRCULAIRE N° 0-84311-2008/DEF/DCCM/PERS/MIL modifiant la circulaire n° 0-81903-2008/DEF/DCCM/PERS/MIL du 7 novembre 2008 relative au concours ouvert en 2009 pour le recrutement semi-direct d'officiers du corps technique et administratif de la marine.

Du 17 novembre 2008

NOR D E F B 0 8 5 2 6 3 8 C

Texte modifié :

Circulaire n° 0-81903-2008/DEF/DCCM/PERS/MIL du 7 novembre 2008 (BOC N°44 du 21 novembre 2008, texte 64).

Référence de publication : BOC N°45 du 28 novembre 2008, texte 16.

La circulaire n° 0-81903-2008/DEF/DCCM/PERS/MIL du 7 novembre 2008 est modifiée comme suit :

Remplacer le point 4 par le point suivant :

« 4. Les épreuves écrites auront lieu les 24 et 25 mars 2009 dans des centres d'examen qui seront définis ultérieurement. Les épreuves orales auront lieu à Paris du 25 au 28 mai 2009. »

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général de 1^{re} classe,
directeur central du commissariat de la marine,*

Hubert SCIORELLA.